

Huit projets pour l'Institut de la langue régionale flamande

A la fois en français et en flamand, l'assemblée générale de l'Institut de la langue régionale flamande (ILRF) s'est tenue en mairie de Cassel, toute la matinée de samedi 14 avril. Au programme, beaucoup de sujets, notamment les projets à venir, au nombre de huit.

Avant d'ouvrir les débats, le maire René Decodts et le député Jean-Pierre Decool ont souhaité rappeler leur soutien auprès de l'ILRF et leur engagement pour la reconnaissance de cette langue qu'est le flamand. Pour le premier, « il faut évoluer par rapport à cette langue flamande », une langue « qu'il faut promouvoir ». « Si on perd tout ce patrimoine, on perd une partie de notre identité, lâchait René Decodts. Avant d'ajouter : « je veux une langue vivante, moderne, et pas repliée sur son passé ». Quant au député Decool, « il faut continuer à asséner ce que nous sommes, et ce que nous voulons être ». Ce dernier annonçait également que le Préfet de Région allait recevoir une délégation de l'ILRF la deuxième quinzaine de mai pour en parler...



Les Français et les Belges flamands ont écouté avec attention, entre autres, les projets évoqués lors de l'assemblée.

« La langue n'est pas un but, mais un véhicule »

J.-P. Couché

La culture et la pédagogie

« Une langue est avant tout un outil de contact entre les hommes. Son usage à titre culturel lui donne ses lettres de noblesse. Nous voulons ici à la fois l'amener vers le grand public et aussi

vers le monde scientifique. L'interconnexion de ces deux milieux aura un effet bénéfique pour l'autre : redonner ses lettres de noblesse à ce vecteur populaire pour les uns, amener les intellectuels vers les usagers pour les autres. » C'est pour cette raison que le président de l'ILRF, Jean-Paul Couché, a évoqué les huit projets de l'Institut comme la production de matériel pédagogique et linguistique en langue régionale flamande, la

production d'ouvrages bilingues flamand-français, la création de matériel destiné à la petite enfance (insertion du flamand dans les crèches et dans les maternelles), la formation, le développement culturel, le développement de la présence de la langue régionale dans la signalétique conception et aide financière, la création d'outils de promotion de la langue flamande et le développement du Centre de Ressources Documentaires.

Le flamand à l'école...

Le président Jean-Paul Couché est revenu sur les éléments marquants de 2011 et de début 2012 sur le thème des langues régionales en général et du flamand en particulier, dans l'enseignement scolaire. Voici quelques-uns d'entre eux.



Jean-Paul Couché, président de l'ILRF, a évoqué l'avancement du dossier.

La manifestation du 31 mars 2012. « Nous avons donc participé à la manifestation nationale en faveur des langues régionales en organisant une manifestation à Lille le 31 mars du Rectorat à la Préfecture. Nous étions environ 200 avec une dizaine d'élus dont certains en écharpe et accompagnés de militants Picards et avons remis au représentant du Préfet 666 signatures de soutien à la demande de reconnaissance du flamand par l'Education Nationale. Nous attendons la réponse du Chef de l'Etat à notre demande. »

Le Sénat souhaite modifier la Constitution en faveur des langues régionales. Le 24 février dernier, Michel Delebarre, sénateur-maire de Dunkerque, a cosigné une proposition de loi constitutionnelle visant à modifier l'Article 2 de la Constitution

et compléter l'article 75-1 afin de préparer la ratification de la Charte Européenne des langues minoritaires.

Le sénateur Jacques Legendre pose une question écrite au Ministre de l'Éducation Nationale le 12 avril dernier qu'il intitule « nécessaire reconnaissance du flamand comme langue régionale de France », et par laquelle il demande au ministre « quand il envisage d'officialiser le flamand comme langue de France enseignée dans certaines écoles de l'arrondissement de Dunkerque ? ». Au président de commenter : « l'étau se resserre autour des Pouvoirs Publics et nous n'avons jamais eu autant de soutien et jamais été aussi près du but ».